

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur:
En ab. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
En ab. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

26 Avril 1884.

L'ENCYCLIQUE.

« Le Pape est la plus grande autorité morale qui soit au monde »; ces paroles sont toutes récentes, M. Jules Ferry les prononçait la semaine dernière à Périgueux. L'hommage rendu à la Papauté par le ministre franc-maçon arrivait à propos, et le chef du ministère opportuniste a fait là une déclaration tout-à-fait opportune.

Après cet aveu de son chef, le gouvernement républicain ne saurait nier l'importance de l'Encyclique adressée par Léon XIII à l'univers catholique. « La plus grande autorité morale qui soit au monde » condamne hautement, solennellement, et la Franc-Maçonnerie et les principes sur lesquels reposent les sociétés modernes. Quelle est, en effet, l'idée sur laquelle repose ce qu'on appelle les institutions modernes? On veut, dit l'Encyclique, substituer à la société basée sur l'idée chrétienne « une société nouvelle dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme. »

Et qu'est-ce que le naturalisme? « Le premier principe des naturalistes, nous dit Léon XIII, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse ou souveraine. »

L'Encyclique condamne absolument le naturalisme et ses conséquences, non-seulement les conséquences religieuses, mais aussi les conséquences sociales. Léon XIII s'applique, avec une insistance très-remarquable, à prévenir les rois et les peuples des dangers auxquels les exposent les théories si chères à nos républicains; il condamne l'État sans Dieu, la législation sans Dieu, l'école sans Dieu, le mariage civil, la souveraineté du peuple, l'égalité chimérique, en un mot, « l'État constitué en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise. »

Rien de plus clair que la condamnation

portée par Léon XIII contre le dogme fameux de la souveraineté du peuple. Dieu, dit Léon XIII, est l'auteur des sociétés. L'autorité civile a donc pour auteur le même Être qui a créé la société. « Par conséquent, il faut obéir au pouvoir légitime commandant des choses justes, comme à l'autorité de Dieu qui gouverne tout, et rien n'est plus contraire à la vérité que de soutenir qu'il dépend de la volonté du peuple de refuser cette obéissance quand il lui plaît. »

Le peuple n'est donc pas souverain et « l'insurrection n'est pas le plus sacré des devoirs. » Assurément ces doctrines ne sont pas nouvelles dans l'Eglise, et Léon XIII ne fait que rappeler, au moment le plus opportun, ce que ses vénérables prédécesseurs, ce que lui-même avaient enseigné antérieurement.

Cependant les ministériels affectent une douloureuse surprise. Comment! s'écrient-ils, voilà ce que dit Léon XIII; mais Pie IX ne parlait pas autrement. Ces doctrines sont celles du Syllabus!

Eh! sans doute. L'Eglise ne change pas d'opinion chaque fois que la France change de gouvernement.

« La Papauté, dit le Temps, persiste dans son opposition à l'égard de tous les principes fondamentaux de notre droit moderne, tel que l'a créé la Révolution de 89..... Quel bénéfice Léon XIII espère-t-il retirer de ces attaques contre la société civile? »

Le bénéfice n'est pas pour lui, mais pour nous qu'il avertit, éclaire et dirige. Le Temps, inconsolable, continue:

« Les nombreuses marques de sagesse qu'a données Léon XIII depuis son avènement, permettaient d'espérer que la cour de Rome éviterait toutes les manifestations de nature à aigrir les esprits et à entretenir les peuples dans la pensée qu'il n'y a pas d'accommodement possible entre l'Eglise et la société sortie de la Révolution. »

Non, il n'y en a pas. L'Eglise proclame les droits de Dieu sur les individus et sur les peuples; la Révolution nie Dieu et ne reconnaît que les droits de l'homme. L'Eglise

proclame la divinité de la religion révélée; la Révolution nie toute révélation.

L'accord sur les principes est donc impossible. Comment les républicains ont-ils pu se faire illusion?

« C'est, dit le Temps, en renonçant à l'inflexibilité des non possumus à l'égard du droit moderne et des faits accomplis, que l'Eglise retrouvera sinon son entière puissance d'autrefois, chose absolument impossible, du moins des conditions convenables d'existence et peut-être un retour d'affection des peuples. »

Hypocrites francs-maçons! Vous promettez la paix à l'Eglise et vous voulez la détruire! Quand son auguste Chef vous arrache votre masque, vous l'accusez d'imprudence. Vous lui reprochez d'être aveugle, uniquement parce qu'il voit trop clair.

Vous avez pris la modération de Léon XIII pour de la faiblesse et vous avez cru, parce que le Pape est doux et conciliant, qu'il accepterait vos erreurs et votre société sans Dieu.

Quelle illusion! L'idée catholique, la souveraineté de Dieu, et l'idée révolutionnaire, la souveraineté absolue de l'homme, sont contradictoires; elles s'excluent l'une l'autre; voilà pourquoi l'accord n'est pas possible.

Est-ce à dire que l'Eglise est ennemie des améliorations, des réformes, des libertés que le cours des temps, le mouvement des idées peuvent introduire dans la législation civile?

Pas le moins du monde. Quand on dit que l'Eglise est l'ennemie irréconciliable de la société moderne, on joue sur les mots. L'Eglise est de tous les temps, elle a vécu avec la société passée, elle vivra avec la société future; elle peut donc bien vivre avec la société moderne, c'est-à-dire présente. Mais elle demande que cette société ne soit pas une société sans Dieu.

Elle revendique ainsi les droits imprescriptibles de l'éternelle vérité et défend en même temps les intérêts moraux et matériels des peuples, dans le présent et dans l'avenir.

S'il vous plaît de nier les principes fondamentaux de l'ordre social, l'Eglise n'y peut rien, que vous avertir de vos erreurs; c'est ce qu'elle fait. Quant à partager ces erreurs pour avoir la paix, elle ne le peut pas, elle ne le fera pas. Jamais! jamais! Plutôt la persécution, plutôt la guerre!

H.-A. MARTIN.

Il fut un temps — le temps de la France monarchique — où un électeur de Brandebourg, roi de Prusse, estimait que pas un coup de canon ne se pouvait tirer en Europe sans la permission de cette France.

Aujourd'hui, en l'an de disgrâce républicaine 1884, on peut dire sans exagération que notre pauvre pays — et on ne saurait l'en blâmer — reçoit le contre-coup de toutes les piles électriques qui font courir sur les fils du télégraphe les bulletins de santé de l'empereur Guillaume.

Aujourd'hui, dans les cercles politiques comme dans les centres financiers, on ne s'occupe que de cela. Le bulletin de 4 heures est mauvais et la Bourse s'affole. Pourquoi? elle n'en sait rien! Mais l'inconnu se dresse plein de doutes et d'anxiétés. L'Empereur d'Allemagne mort, quelle sera l'orientation de la politique nouvelle? M. de Bismark conservera-t-il son influence? Le parti de la guerre, que le prince Frédéric-Charles a maintenu, triomphera-t-il des velléités pacifiques manifestées à plusieurs reprises par le prince royal, « notre cher Fritz », héritier du trône? L'Allemagne trouvera-t-elle autre part que dans une guerre où nous serions fatalement englobés, les ressources nécessaires pour couvrir les frais de cet effroyable armement qu'elle a maintenu en l'ayant les autres puissances à désarmer?

Autant de questions auxquelles on ne peut trouver une réponse satisfaisante et qui expliquent l'anxiété de notre marché, les divagations de certains journaux et les préoccupations un peu tardives de nos gouvernants.

Le dernier bulletin de santé, sans nier la gravité de la crise, est un peu meilleur et on

24 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XVII. — EN SERA-T-IL DIGNE? (suite).

Mariol avait aussitôt subi l'influence de Balthazar, non-seulement au moral, mais encore sous le rapport physique. C'est surtout parmi le peuple que la force exerce son autorité. Un si bel homme avait doublement raison. Le mari de Catherine était petit et maigriot; celui de Rosette, dès sa première apparition à la Fournaise, avait été surnommé Porthos. Il parlait en connaissance de cause, celui-là. Sa cordialité, sa rondeur étaient irrésistibles. Mariol, flatté d'être l'objet de ses attentions, se complut à dire:

— En voilà un chef de file!... et qui me fait marcher à son pas... Mais que voulez-vous? nous sommes une paire d'amis!

Le grand ami, d'ailleurs, avait l'œil au grain. Un jour que le Parisien, — tel était le sobriquet de l'ajusteur, — obliquait vers le sentier fleuri de l'école buissonnière, un bras athlétique s'était passé sous son bras, une voix de basse avait dit:

— Hé!... feignant, tu te trompes, ce n'est pas par là le chemin de l'atelier!

Une autre fois, il s'était vu relancé jusque devant le comptoir du marchand de vin. Pas de reproches, rien qui pût humilier l'ouvrier, au contraire:

— Allons!... vivement un verre de plus!... c'est moi qui régale... mais ne manquons pas la cloche!...

Et le délinquant, bien qu'un peu gouailleur, s'était laissé reconduire au travail.

A part quelques dernières fugues, inévitables et pardonnées, Mariol rentrait dans la bonne voie, celle des premiers temps du mariage, et ses enfants étaient joyeux, et leur mère renaisait à l'espérance. Que ne serait-ce pas après la grande surprise? Tout était prêt. Le mari prodigue n'avait aucun soupçon. Sa femme l'attendait à la sortie de l'usine; elle lui dirait: « Nous sommes démenagés, viens voir notre nouveau logement ». Afin qu'il en appréciait mieux les avantages et qu'il fût libre d'en jouir durant tout un jour, la veille du dimanche avait été choisie. Ce serait après la paye, qui, dès l'avortement de menaces d'émeute, avait été remise au samedi soir.

Samedi soir, tel est le titre de l'une des plus émouvantes chansons de mon ami Nadaud. Elle me semble avoir ici sa place, comme dans certains théâtres, l'ouverture musicale préparant le spectateur au drame qui va se dérouler devant lui.

Samedi soir, c'est jour de paye,
Et demain, c'est jour de repos.
En avant, les joyeux propos!
Que toute chaumière s'égaye!
Samedi soir! Samedi soir!
Enfants, enfants, demain dimanche!
Femmes, demain la cornette blanche!
Ouvriers, demain le rasoir!

Mais là, dans la pauvre demeure,
La famille du tisserand,
Quatre enfants, mère et mère-grand,
Attends déjà depuis une heure;
C'est tarder plus que de raison.
Il ne se peut qu'on se promène,
Quand on a touché sa semaine,
Et que tout manque à la maison.

Vingt francs, la somme est d'importance.
Mais on doit tant! Et puis on dit
Que pour faire vivre crédit,
Il faut lui donner subsistance.
Il faut payer ici, là-bas,
Deux francs à gauche, un franc à droite.
Le lit s'en va, la table boite...
Le tisserand ne revient pas.

Qui peut l'arrêter de la sorte?
Huit heures ont déjà sonné,
Et, depuis le jour terminé,
La fabrique a fermé sa porte.
Il était si gai le matin!
Si Pierre était tombé malade?
S'il était... Non, un camarade
Nous l'eût appris, c'est bien certain.

Encore une heure, encore une heure,
Et Pierre n'est pas arrivé!
Les femmes récitent l'Ave.
Un enfant joue, un autre pleure.
Du bruit!... Non, c'est le pauvre chien
Qui dans la rue attend son maître.
Que peut-il faire? Ou peut-il être?
On ne voit rien, on n'entend rien...

Enfin!... Enfin, un pas... silence!
Quatre voix disent: « Le voici! »
Deux voix répondent: « Dieu merci! »
Au cou du héros on s'élançait,
Les petits sautaient triomphants.
Les femmes paraissent revivre.
Grand Dieu! Qu'a-t-il fait?... Il est ivre!
Pauvres femmes!... Pauvres enfants!...

Telle était la situation, telle était l'appréhension d'une trentaine de femmes diversement groupées en dehors de l'usine, et qui guettaient les ouvriers au fur et à mesure de leur sortie de la caisse.

Nous l'avons dit plus haut, c'était dans la saison des jours plus courts. Il faisait déjà presque nuit. On entrevoyait au milieu du crépuscule, des rencontres, des débats, toutes sortes de scènes conjugales. Quelques maris étaient ramenés en triomphe à la maison; quelques malheureux, évités ou rebutés par les leurs, s'en retournaient seuls, logobrement. On eût dit des ombres.

Catherine, assise sur un tertre, attendait avec confiance. Trop de confiance, hélas!... Étourdie par l'espérance, toute aux préparatifs de sa nouvelle installation, elle n'avait pas retenu Mariol jusqu'à la dernière minute de l'heure accordée pour le repas de midi. Il s'en était allé trop tôt; il avait rencontré des tentateurs. Certains cabarettiers font surtout crédit ces jours-là, moyennant promesse de revenir le soir. On avait même emporté, sous les blouses, deux litres de cette terrible

SE RÉJOUIR, et on ne peut blâmer ceux qui se réjouissent d'une accalmie dans le mal de l'homme qui a broyé notre patrie sous le poids de ses Krupp. Un signe du temps qui vous fait regretter amèrement de n'être point né en cet autre temps où nos prétendus « tyrans » imposaient à l'Europe les volontés des Français et de la France.

Chronique générale.

Le *National* se demande pourquoi les députés restent en vacances lorsque de si graves questions s'agitent en Europe. Il se voit forcé de reconnaître que le soin de leur réélection est le premier souci de nos représentants.

« Légiférer n'est que la moindre partie de la tâche; ils administrent leur circonscription et ils président à toutes les luttes électorales. Ils délibèrent quelquefois; ils agissent toujours.

» Ils sont députés quelques heures par jour, pendant une partie de l'année; ils sont candidats du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre, de leur lever à leur coucher, sans compter les nuits d'insomnie où le spectre de la non-réélection vient s'asseoir à leur chevet, sans compter les rêves que hante l'image menaçante de leurs rivaux. »

On lit dans le même journal :

« Nous apprenons de source certaine que trois navires anglais, à bord desquels il y a eu des décès cholériques, ont pu franchir le canal de Suez sans être mis en quarantaine par les autorités anglaises.

» Ces navires, s'étant présentés devant Malte, ont été repoussés et ils ont dû continuer leur route pour l'Angleterre sans avoir relâché dans ce port.

» Il va sans dire qu'ils sont entrés dans les ports anglais sans qu'aucune mesure sanitaire ait été prescrite. »

UN CAS EMBARRASSANT.

Une quarantaine de préfets ont adressé au ministre de l'intérieur les observations suivantes au sujet de la situation qui pourra être faite aux maires à la suite des élections municipales du 4 mai :

« Il pourra arriver que dans certaines communes le maire et l'adjoint ne soient pas réélus conseillers. Dans ce cas, il est fort probable qu'ils se refuseront à continuer l'expédition des affaires jusqu'à l'installation de leurs successeurs. On ne voit pas de moyen pratique pour les y contraindre.

» D'autre part, les conseillers municipaux nouvellement élus n'étant pas installés n'auront pas qualité pour suppléer à l'absence de maires et d'adjoints. Il y a donc lieu de craindre que le service des actes de l'état-civil ne soit entravé du 4 au 18 mai dans un certain nombre de communes.

» Comment faire ? »

LA QUERELLE FERRY-CAMPENON.

Le *National*, journal du président du conseil, publie un long factum destiné à établir que toutes les fautes commises dans l'organisation des renforts pour le Tonkin proviennent du ministre de la guerre.

Il est trop facile de dire de pareilles choses. Mais tout le monde sait que M. Jules Ferry a été le véritable directeur de toute cette affaire et que c'est à lui que revient la plus grande responsabilité des retards et de l'exagération des dépenses.

M. Ferry voudrait pousser le général Campenon à donner sa démission, voilà le fin mot de ce réquisitoire qui a été dicté par le président du conseil.

M. Borriglione, député et maire de Nice, est arrivé à Paris et a conféré longuement avec M. Jules Ferry au sujet de la loterie qui doit aider à couvrir les frais de l'exposition de Nice.

Nous apprenons que M. Waldeck-Rousseau, à la suite du désaveu que lui ont infligé ses collègues du cabinet relativement au projet d'une course de taureaux, a envoyé une somme de dix mille francs au comité organisateur afin que les pauvres ne perdent rien.

Le bruit court que les individus compromis dans l'affaire Saint-Elme vont être poursuivis en police correctionnelle.

M^{lle} de Saint-Pardon, supérieure du couvent des Clarisses de Lourdes, part pour Jérusalem où elle va fonder une succursale de son ordre.

Le gouvernement français, dans cette circonstance, a compris qu'il devait se montrer très-encourageant pour une œuvre destinée à augmenter notre influence en Palestine.

On se rappelle que, dans les derniers massacres de chrétiens au Tonkin, cinq missionnaires ont été assassinés par les Pavillons-Noirs.

Samedi dernier, neuf missionnaires quittaient Paris, allant au Tonkin pour remplacer les martyrs.

On raconte qu'il avait été fortement question, pour l'inauguration du monument de l'ancien dictateur, de donner la décoration de la Légion-d'Honneur à M. Gambetta père. La proposition en fut faite au conseil des ministres par M. Waldeck-Rousseau, la veille du départ pour Cahors; mais M. Grévy fit de l'opposition et se permit de trouver ridicule une pareille proposition; M. Jules Ferry appuya le beau-père de M. Wilson, et la majorité du conseil donna tort au ministre de l'intérieur.

Le *Journal de Belfort* du 24 avril rapporte qu'un événement des plus extraordinaires et des plus inexplicables s'est produit, dimanche matin, dans la ville et a causé une très-vive émotion.

L'ouverture de la chapelle de secours dite des Cités, annoncée pour ce jour-là, à neuf heures du matin, avait été subitement interdite par l'autorité supérieure.

En présence de cette interdiction et fort des encouragements qui lui venaient de toutes parts, aussi bien que des protestations soulevées par cette mesure purement arbitraire, M. l'abbé Humbrecht se rendit auprès de M. le préfet Dufflos et l'informa qu'ayant reçu de M^r l'archevêque de Besançon l'ordre d'ouvrir la chapelle au culte le dimanche 20 avril, il lui serait impossible de ne pas obéir à son vénéré supérieur.

Le dimanche matin, de bonne heure, toute la police de Belfort et la gendarmerie étaient sur pied. La chapelle fut entourée comme s'il s'était agi d'un simple crocheteur, et le commissaire de police, au milieu de nombreux agents, se plaça devant la porte.

A l'heure annoncée pour la cérémonie religieuse, une foule d'hommes et de femmes, venus de tous les points de la ville, arrivèrent. On se ferait difficilement une idée de leur surprise, de leur indignation et même de leur exaspération à la vue de ce spectacle inattendu. M. l'abbé Humbrecht dut faire les plus grands efforts pour les calmer. Néanmoins, l'impression a été extrêmement vive, et l'on peut affirmer qu'elle durera.

L'ordre était venu directement de Paris, envoyé par le ministère. Sans doute, le député Fréry s'était fort remué pour obtenir cette injustifiable décision.

Pour nous, et quelque blessant que soit pour les consciences catholiques ce nouvel exploit du gouvernement républicain, ajoutons notre confrère de Belfort, nous ne nous étonnerons pas autrement, connaissant de longue date nos tristes sires — et sachant de quoi ils sont capables.

On télégraphie de Port-Saïd, 24 avril :

« Un incendie, qui a pris naissance dans un dépôt de houille, a détruit, cette après-midi, la moitié du quartier arabe.

» Les matelots anglais ont prêté leur concours pour combattre l'incendie.

» Quatre mille Arabes sont sans asile. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 avril.

La Bourse de ce jour revient sur ses mauvaises impressions et cependant rien dans l'ordre politique ne peut justifier un tel revirement. Les cours sont plus fermes aussi bien sur nos rentes que sur les valeurs des Sociétés de crédit.

On a coté 108.10 sur le 4 1/2 0/0; — 78.30 sur l'amortissable; — le 3 0/0 est resté à 77.22.

Les valeurs internationales ont été plus offertes principalement les fonds anglais; on parle de la conversion des Consolidés anglais de 3 0/0 en 2 3/4 0/0; et c'est là le motif principal de la reprise des transactions sur notre place.

Le Crédit Foncier de France est activement recherché à 1,310. Les vendeurs rachètent avec précipitation ce qu'ils offraient hier; le public intelli-

gent qui a des placements à effectuer, n'hésite pas à recueillir les épaves des vendeurs, et il s'agit de la première des valeurs de la cote.

Les Obligations Foncières 1879 restent très-recommandées aux petits capitalistes.

La Banque d'Escompte éprouve quelques oscillations qui ramènent ces cours à 528. On a demandé à 885 l'action de la Banque de Paris, soit 20 fr. de reprise sur hier.

La Générale, que certaines familles à la dévotion de cette Société signalaient comme devant atteindre le pair, est encore offerte à 480.

La Banque Egyptienne est en réaction nouvelle à 377. Nous avons prévu ce recul et nous pourrions prédire qu'on ne s'en tiendra pas là.

Les Chemins éprouvent un léger recul; la diminution des recettes effraie quelques porteurs qui s'empressent trop de vendre ce qu'ils seront trop heureux de reprendre avant peu. Le Nord est à 1,710, l'Orléans à 1,295.

Affaires nulles sur le Gaz qui reste offert à 1,460. Le Suez se relève légèrement à 2,065.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LA MUSIQUE DES PONTONNIERS.

Après la revue du 2^e pontonniers, passée hier vers 3 heures du soir, au Chardonnet, par le colonel commandant ce régiment, la musique, sous la direction de M. Neerman, s'est fait entendre dans le Square du théâtre.

Ce concert, offert avec le plus grand empressement, n'avait pu être annoncé assez à temps pour réunir dans le jardin les nombreux amateurs qui se font toujours un plaisir de venir entendre les musiques de passage. Aussi l'allégo militaire si fin et si délicat, *les Volontaires*, interprété avec tout l'entrain qui lui est nécessaire, n'a-t-il été joué que pour quelques rares auditeurs.

Dès les premiers accords de *Carmen*, le flot de la foule n'a fait que grossir. On se souvient encore du charme opéra de G. Bizet qu'on a vu, récemment, représenter deux fois sur notre scène, avec un succès jusqu'alors inconnu; chacun goûtait avec un nouveau plaisir cette brillante et riche harmonie. Le *Bis repetita placet* d'Horace a donc reçu de nouveau son accomplissement.

Chacun des autres morceaux: *Jaloux* et *Coquette*, *Fanfan la Tulipe* et la grande valse de Louise Bertin, la *Esmeralda*, ont été suivis de quelques applaudissements. Le principal succès de ce concert était réservé au galop *le Chemin de fer du Nord*. L'auteur, M. Brepant, a su saisir d'une façon très-heureuse les bruits multiples que produit une locomotive depuis son départ jusqu'à son arrivée, et cela pendant l'espace de dix minutes. S'il y a du génie à composer l'harmonie imitative, il y a non moins de talent à l'exécuter avec assez de délicatesse pour la faire comprendre et goûter. Là était l'écueil. M. Neerman, chef de musique du 2^e pontonniers, a inspiré à ses artistes son goût musical si remarquable, et rien dans l'exécution ne laissait à désirer. Le public a saisi toutes les beautés de ce galop et en faisait le plus grand éloge.

Signalons en terminant la retraite que,

eau-de-vie, que les amateurs surnomment la *cruelle*, et pendant le travail, à *muche-pot*, on avait continué d'en boire. L'ajusteur, il le reconnaissait lui-même, était déjà fortement éméché quand arriva son tour de passer au guichet. Ce n'était pas vingt francs, mais cinquante qui lui furent comptés: sa paye était de 8 fr. 25 par jour. Quel budget! Quelle *nopece!* Et le dimanche!... Et le lundi!... Toute la *coterie* l'entourait, l'excitait.

— Il viendra!... Viendra pas!...

— J'en serai, mille tonnerres! cria-t-il en sortant au milieu du groupe des entraîneurs.

Catherine le reconnut, s'élança vers lui... mais déjà son approche était signalée.

— Attention!... File ton nœud!... Gare à la bourgeoise!...

Détourné, bousculé, emballé, Mariol s'enfuit à toutes jambes.

Sa femme allait courir, le rattraper peut-être; mais on l'entourait, on l'arrêta. La liberté ne lui fut rendue que trop tard; déjà le déserteur avait disparu, sans doute, à l'abri de toute poursuite.

Après un instant de découragement, Catherine, prenant un parti, se dirigea vers le bureau de la direction. Armand s'y trouvait avec Balthazar.

— Il s'est échappé!... leur dit-elle tout en pleurs. Quand rentrera-t-il? Ah!... c'est fini!... Moi qui comptais tant sur la bonne surprise de ce soir!... Moi qui m'en faisais d'avance une si grande joie!...

Et la demoiselle!... Nous avions l'assurance qu'elle viendrait demain matin... Que dira-t-elle?

Armand voulut savoir comment les choses s'étaient passées. Dès qu'il en fut instruit :

— Courage! dit-il à la pauvre femme, et ne désespérons pas encore!... La fête aura lieu quand même, je vous le garantis!... Comptez sur nous... Continuez le déménagement... Que tout soit prêt... Il rentrera ce soir, j'en réponds... Balthazar dit-il vous le rapporter sur son épaule!

— A votre service, et sans effort! ajouta le robuste contre-maître.

— Ah!... fit Catherine en s'éloignant, quelque peu reconfortée par cette double promesse, ah!... messieurs, c'est en vous que je mets ma dernière chance!

Lorsque la porte se fut refermée sur elle :

— Bonne et douce créature!... dit Armand, la misère, le chagrin la tuera, elle et ses enfants... Non!... j'ai juré que cette famille serait sauvée... je veux qu'elle soit heureuse!

Puis, à Balthazar :

— Ne perdons pas de temps! Allons!

Ils sortirent.

Nous l'avons dit, aux abords mêmes de l'usine, quelques buvettes se sont établies. Chacune avait, ce soir-là, sa clientèle. Mais le contre-maître, en passant, y jetait à peine un regard.

— Non! disait-il, je connais leurs acquine-

ments... ce doit être plus loin, dans la grande rue... sur le boulevard...

Effectivement, de ce côté, les cabarets sont nombreux. Ils se touchent, ils rivalisent par les couleurs criardes de la devanture, l'attraction de l'enseigne, les gros chiffres annonçant des boissons à bon marché. Quelques-uns se recommandent par des terrasses, des bosquets, des jeux de toute espèce. Une bastingue par-ci, une goguette par-là. On y rencontre même des cafés chantants, des *beuglants*, comme dit le public qui les fréquente. Durant la semaine, la plupart de ces bouges ne sont qu'entr'ouverts; ils restent plongés dans une sorte d'engourdissement analogue à celui des reptiles qui digèrent. Ils se réveillent le samedi soir, élargissent leurs portes à deux battants, mettent des ifs sur le trottoir et du sable sur le seuil. Pas un bec de gaz qui ne flamboie. Illumination à giorno!

C'est en dehors de l'octroi, au centre même d'un quartier de fabriques. On y vient du faubourg comme de la banlieue, aussitôt après la paye. On y reviendra le dimanche, et trop souvent le lundi. C'est le grand rendez-vous; c'est comme une bataille où de nouvelles recrues arrivent, arrivent sans cesse, laissant tour à tour sur le carreau leur raison, leur santé, leur argent. Des calculs ont été faits pour le quart des salaires y reste.

Cependant Balthazar écoutait, regardait, cher-

chait toujours, mais vainement jusqu'alors. Armand, de son côté, réfléchissait. Ce n'était pas tout que de retrouver le déserteur; comment le ramener au bercail?

Au moment où notre ingénieur se posait un problème, son regard fut attiré par une double lueur rouge ou verte qui se projetait sur le trottoir à travers les boîtes d'une pharmacie.

Il était cousin du pharmacien, avec lequel un tarif au rabais venait d'être établi pour le service spécial de la grande usine. Le directeur entra, se fit délivrer un narcotique des plus efficaces, bien que tout à fait inoffensif, et le plaça dans sa poche, il se hâta de rejoindre son compagnon.

Mais ce fut en vain qu'il le chercha des yeux. Balthazar avait disparu.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Extrait d'un journal du Midi :
« ... Et le soir, un *baquet* sera offert aux ministres. »
Nous croyons qu'on a voulu écrire « *banquet* ».

En police correctionnelle :
Un voyou dépenaillé est assis sur le banc des accusés.
Le président. — Votre profession ?
L'accusé d'une voix rauque : — Inventeur.
— Qu'avez-vous inventé ?
— Rien; mais je cherche!

pendant son séjour à Saumur, la fanfare des pontonniers sonnait sur la place de la Bilange et dans les rues d'Orléans, du Port-Louis et autres. Le défilé s'est fait cha-tail-Louis et autres. Le défilé s'est fait cha-tail-Louis et autres. Le défilé s'est fait cha-tail-Louis et autres.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 27 avril 1884, à 4 heures du soir.

Programme.

1. Boccace, allégo.
2. La Straniera, fantaisie.
3. Le Danube bleu, valse.
4. La Mawve, mazurka.
5. La Lisette de Béranger.

Les anciens militaires (sous-officiers et soldats), retraités avant la loi du 23 juillet 1881, sont priés de se trouver demain dimanche 27 avril, à une heure de l'après-midi, au Café de la Bourse, place de la Bilange, pour une communication qui les intéresse.

Le froid continue à sévir avec une rigueur désespérante. Le thermomètre descend toutes les nuits à zéro, et cela depuis huit jours.

Aussi les ravages sont-ils considérables non-seulement pour les vignes, mais aussi pour beaucoup d'arbres fruitiers, pour les fraisiers et nombre de jeunes plantes encore trop tendres.

LES GELÉES.

Nous recevons de divers côtés du département, dit le Journal de Maine-et-Loire, les nouvelles les plus alarmantes sur la situation des vignobles.

La gelée a brulé les bourgeons des vignes complantées dans la grande plaine de Tigné, Saint-Georges, Aubigné et Machelles.

Les coteaux du Saumurois, du Layon et de la Loire sont également compromis.

Cependant, comme les vignes de ces parties du vignoble étaient moins avancées dans leur végétation, on espère que quelques bourgeons auront pu être épargnés.

Malheureusement, les nuits froides ne semblent point finies, et nos vignobles, il faut le craindre, auront encore à souffrir du rayonnement nocturne et de la condensation de la rosée, de sorte que les vigneron pourraient bien assister à la destruction de leurs dernières espérances, si une saute de vent ne vient pas modifier promptement l'état atmosphérique.

On écrit de Saint-Georges-sur-Loire :

« Le froid a été très-vif, les nuits dernières, dans tout le canton. La vigne a beaucoup souffert, et il y a lieu de craindre sérieusement pour la récolte prochaine. Le rendement pourrait bien être diminué dans des proportions considérables. »

On lit dans la Petite Gazette de l'Ouest, de Baugé :

« Nous subissons en ce moment des gelées désastreuses. De toutes parts nous parviennent les plus mauvaises nouvelles. La vigne a été atteinte, les arbres sont roussis, les petits pois, les pommes de terre sont littéralement rôtis. C'est une véritable calamité. Et nous ne pouvons prévoir quand ces gelées prendront fin, car le ciel est clair, le vent tourné au nord, et tous les matins le soleil brille du plus vif éclat. »

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Adoration perpétuelle. — Lundi et mardi 28 et 29 avril.

Les exercices de l'Adoration perpétuelle commenceront lundi soir.

Lundi, à 7 heures 1/2: Complies, salut, exposition du T.-S. Sacrement et sermon.

On exhorte les personnes pieuses à venir faire l'Adoration nocturne.

Mardi: 1^{re} messe à 5 heures, 2^e à 6 heures, 3^e à 7 heures, 4^e à 8 heures; messe solennelle à 9 heures.

Vêpres à 2 heures.

A 7 heures 1/2: Cérémonie de clôture: complies, sermon, salut. — Ouverture du mois de Marie.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Bertrand, curé de Dampierre.]

A la fin de la session, le Conseil général a émis le vœu suivant, par 17 voix sur 24 membres présents :

« Considérant que le projet de loi sur l'instruction primaire, voté par la Chambre des députés et soumis à l'examen du Sénat, rend obligatoire, dans un bref délai, le remplacement de tous les instituteurs et de toutes les institutrices congréganistes par des laïques ;

» Que l'exclusion obligatoire des instituteurs et institutrices congréganistes, même dans les communes qui en désiraient le maintien, est contraire à la liberté et aux droits des communes ;

» Que cette exclusion entraînerait d'ailleurs, pour le département et les communes, soit en constructions d'écoles, soit en supplément de traitement, une augmentation de dépenses considérable ;

» Le Conseil général émet le vœu que le Sénat repousse, dans le projet de loi sur l'instruction primaire, le remplacement obligatoire de tous les instituteurs et des institutrices congréganistes qui dirigent les écoles communales. »

Ministère des Postes et des Télégraphes

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Opérations du 1^{er} Trimestre 1884 :

Versements reçus de 2,918 déposants, dont 882 nouveaux 314.644
Remboursements à 477 déposants, dont 126 pour solde 143.709 96

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS.

Demain dimanche 27 avril : à Saint-Hilaire-Saint-Florent, première assemblée, dite des Lilas.

Dimanche 4 mai : à la Croix-Verte.

Dimanche 11 mai : au Pont-Fouchard.

LE DOCTEUR DE GAGO.

C'est ce soir, comme nous l'avons annoncé déjà, qu'aura lieu, au Cercle Républicain, une séance du docteur de Gago, à laquelle, nous a-t-on assuré, assisteront quelques dames, et où le célèbre illusionniste démontrera une fois de plus son mérite et son talent qui sont remarquables.

Nous savons qu'à Doué, le docteur de Gago a été accueilli avec un véritable enthousiasme et que probablement il y donnera une séance lundi prochain.

C'est demain aussi qu'il est appelé de nouveau à faire les délices et l'admiration des convives qui se trouveront chez un châtelain de Saint-Florent.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

On nous annonce, pour lundi prochain, la seconde représentation de la troupe d'opéra dirigée par M. S. Maurice, avec le concours de M^{me} Marie Lecerf, des théâtres de Bruxelles, et Emma Mauri, des Fantaisies-Parisiennes.

Cette représentation sera composée du *Petit Faust*, l'opéra-bouffe d'Hervé, qui n'a pas encore été représenté à Saumur.

Nous donnons plus loin le programme complet.

Hier matin, un train de marchandises a déraillé à la Possonnière.

La machine et trois wagons ont eu des avaries; il n'y a pas eu d'accident de personnes.

L'encombrement de la voie n'a pas permis au train poste qui doit arriver à Nantes à 6 heures et demie de continuer sa route. Il y a eu un retard de 3 heures.

Les lettres et journaux n'ont pas été distribués.

Pour Angers, les conséquences de cet accident ont été bien plus graves. D'après l'*Union de l'Ouest*, il y avait grand émoi, hier matin, à la poissonnerie d'Angers. Tous les Vatelots étaient au désespoir. Le poisson faisait défaut absolument. On rapportait que le train de marée avait été arrêté, à la Possonnière, par suite d'accident. Nous n'avons pas de détails. Mais il est certain que le poisson n'était pas arrivé.

LE MANS.

Le comité pour l'érection d'un monument à la mémoire de Chanzy a touché hier les dix mille francs donnés par le ministère des beaux-arts. La souscription, qui a atteint le chiffre de 133,000 francs, a été close aussitôt.

Le monument sera érigé au Mans. On compte que l'inauguration aura lieu en 1885.

Faits divers.

Le *Gil Blas* annonce que M. Sellenick, l'excellent chef de musique de la garde républicaine, va prochainement prendre sa retraite.

M. Sellenick est pourtant vaillant encore, mais il a atteint la limite d'âge de son grade, et il ne peut rester davantage au régiment. En effet, on sait que dans l'infanterie les fonctions de chef de musique sont assimilées au grade de sous-lieutenant.

Une exception a été faite en faveur de M. Sellenick, qui a le grade de lieutenant, comme ses collègues de l'artillerie. Mais M. Sellenick avait espéré mieux. Très-aimé dans la garde républicaine, ayant su conserver à son corps de musiciens la haute valeur artistique qui en fait depuis longtemps la première musique militaire de l'Europe, M. Sellenick, voyant venir le moment où il allait être obligé de quitter l'armée, demanda au ministère de la guerre d'être assimilé au grade de capitaine, faisant valoir que cette exception ne pouvait constituer aucun précédent, puisque la garde républicaine, arme d'élite, ne forme qu'un seul régiment.

Malgré toutes ces raisons, la requête de M. Sellenick demeura sans effet, et, comme nous le disons plus haut, il va bientôt prendre sa retraite, avec une pension s'élevant à 2,400 fr.

INONDATIONS EN ESPAGNE.

La crue du Guadalquivir empêche la navigation à Séville.

Le Tage a débordé en divers endroits: les campagnes des environs de Tolède sont menacées par l'inondation.

La pluie tombe sans discontinuation depuis plusieurs jours à Madrid et dans plusieurs provinces.

LES CHANSONS DE BÉRANGER. Nouvelle souscription. Béranger est en ce moment à l'ordre du jour: On organise une souscription en vue de lui élever une statue; les principaux artistes de la capitale préparent en son honneur une fête dans laquelle ils feront entendre ses plus belles compositions. La pensée se reporte naturellement sur l'œuvre du chansonnier national, et des milliers de Français qui n'en connaissent que des fragments vont vouloir la parcourir tout entière. Aussi sommes-nous persuadés que MM. Garnier frères, éditeurs à Paris, ont eu une heureuse idée en annonçant une nouvelle souscription à l'édition populaire des *Chansons illustrées de Béranger*. Cette édition, qui contient de superbes dessins d'Andrioux, Bayard, Darjou, Féral, Giacomelli, Godefroy-Durand, Morin, Pauquet, Riou, etc., sera publiée en 50 livraisons à 20 centimes. Les premières livraisons sont en vente chez tous les libraires.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro: 23 centimes.

Sommaire du n° 132.

TEXTE.—Madame Vaillant-Couturier, par Alphonse Baralle. — Les œuvres dramatiques de Berlioz, par A. Boutarel. — Les tribulations d'un artiste compositeur à Paris en 1812, par Ed. Grégoir. — J.-S. Bach, Beethoven, Berlioz, par Sabathier. — La Guilloné, par Saint-Martin. — Concert de M. Penavoire, par A. Baralle. — Variété: Misères du dimanche, par Frédéric Soulié. — Revue des concerts, par C. Rhemour. — Concours annoncés. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE.—Fouquet, de Chopin. — Les Marionnettes, poésie de M. Clovis Hugues, musique de M. Ernest Bacquet.

ILLUSTRATION.—Portrait de M^{me} Vaillant-Couturier.

Par suite d'une nouvelle combinaison, l'abonnement d'un an ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen, avec renseignements, est adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

BOURSE DE PARIS.

DU 25 AVRIL 1884.

Rente 3 0/0.	77 20
Rente 3 0/0 amortissable.	78 30
Rente 3 0/0 amortissable nouveau.	78 25
Rente 4 1/2.	106 »
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 20

Théâtre de Saumur.

TROUPE LYRIQUE PARISIENNE

S. MAURICE, directeur. — LECERF, administrateur.

LUNDI 28 avril 1884,

Avec le concours de

M^{me} MARIE LECERF, des théâtres de Bruxelles; — M^{me} EMMA MAURI, des Fantaisies-Parisiennes; — M. F. MUFFAT, des Bouffes; — Mlle JULIA MALARD, des Nouveautés; — M. A. CARRAZ, de la Renaissance; — M. VIOLARD, du Château-d'Eau, etc.; — M. A. LECERF, 1^{er} prix du Conservatoire, chef d'orchestre accompagnateur.

LE PETIT FAUST

Opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, de MM.

Crémieux et A. Jaime, musique de HERVÉ.

1^{er} tableau: *L'École du docteur Faust*. — 2^e tableau: *la Closerie des Vergiss-mein-nicht; un Duel moderne*. — 3^e tableau: *la Chambre virginale; la Soupière magique*. — 4^e tableau: *la Nuit de Va-Te-Purgis*.

DISTRIBUTION :

Méphisto.....	M ^{me} Marie Lecerf.
Valentin.....	MM. Muffat.
Faust.....	A. Carraz.
Un cocher.....	Violard.
Un pion.....	Camille.
Wagner.....	Simon.
Frantz.....	Dbaezeler.
Otto.....	Georges.
Fritz.....	le petit H. Mauri.
Marguerite.....	M ^{me} Emma Mauri.
Lisette.....	Julia Malard.
Siebel.....	Malard.
Aglaé.....	Julia.
Clorinde.....	Aimée.
Lischen.....	Elvire.
Dorothee.....	Yung.
Agnes.....	Mariani.
Frosch.....	Clarisse.

Soldats, étudiants, vieillards, diables et diablesses.

Au 2^e tableau, LE SATRAPE ET LA PUCE ou la puce elle s'attrape, chanson chantée par M^{me} Marie Lecerf; — *Vaterland!* mélodie d'outre-Rhin, chantée par M^{me} E. MAURI, LECERF et M. CARRAZ. — Au 3^e tableau: *La Ballade du Roi de Thuné*, chantée par M^{me} Emma MAURI; — *Le Bouquet d'Adolphe*, couplets chantés par M^{me} Marie LECERF. — Au 4^e tableau: *Hymne à Satan*, ronde infernale, chantée par M^{me} Marie LECERF et les chœurs.

PRIX ORDINAIRE DES PLACES DES REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

HYGIÈNE DE LA SAISON.

Les pellicules et les démangeaisons du cuir chevelu, causes certaines de la chute des cheveux, sont très-fréquentes à cette époque. Le meilleur moyen de s'en débarrasser, c'est de l'avis des médecins les plus distingués, d'employer la LOTION ET LA POMMADE JACOMY, dont les résultats merveilleux ont valu à l'inventeur plusieurs médailles d'or. Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien, 11, rue Saint-Jean; DECAIT, coiffeur, rue Saint-Jean, qui donnent gratuitement la brochure explicative.

COMBIEN DE MAUX DONT ON IGNORE LA CAUSE! Nous souffrons de partout le corps, les idées sont noires, nous sommes découragés, l'appétit est capricieux, le sommeil n'apporte pas le repos, les yeux perdent leur éclat, la peau son velouté! Un traitement succède à l'autre sans que nous en soyons soulagés. Écartez la cause, la guérison s'en suivra. La Tisane américaine des Shakers, et les Pilules, en rétablissant les fonctions de l'estomac, le ramène à son état normal; le sang se purifie; le foie sécrète régulièrement; la vue, les selles deviennent normales; la vigueur revient avec la santé. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal: FANFAU, pharmacien à Lille.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Les nombreuses récompenses obtenues par l'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS font surgir chaque jour de nouvelles imitations, qu'eux auteurs ne craignent pas de proclamer bien supérieures à tous les produits similaires. Le public est donc prié, pour éviter toute erreur, de s'assurer si l'étiquette du flacon porte le nom et la signature de H. DE RICQLÈS, qui est le seul inventeur de l'alcool de menthe et dont les brevets remontent à plus de 40 ans.

En conséquence, on ne saurait trop recommander d'EXIGER LE VÉRITABLE NOM DE H. DE RICQLÈS, car, parmi les nombreuses imitations, il en existe dont la SIMILITUDE de nom peut surtout donner lieu à confusion.

N'ATTENDEZ PAS d'être enrhumé pour faire usage du SIROP THIBON, contre Rhumes, Gripes, Bronchites et les Toux les plus rebelles. Son efficacité a été constatée par toutes les sommités médicales. — Prix: 2 fr. — Dépôt: Saumur, ph. LAUMONDIS, pl. de la Bilange.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^o EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

FAVEUR SPÉCIALE
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la *Lanterne d'Arlequin* est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, rue Richelieu, 13, à TOURS.

C^o DES CHEMINS DE FER DE
MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A 400,000 Obligations de 500 francs
(Émission autorisée par Ordre Royal du 18 Aout 1883)

Intérêt annuel payable par semestres à :
Paris, 15 francs; — Madrid, 14.25 pesetas; — Londres, £ 0.11.10 d., sous déduction d'une retenue pour impôts, limitée à 25 centimes par coupon, la C^o prenant à sa charge le surplus des impôts actuellement existants.

Amortissement des Obligations
En 69 tirages annuels, dont le premier aura lieu le 1^{er} janvier 1885.
Le remboursement s'en fera à Paris, Madrid et Londres, à 500 francs, 475 pesetas, £ 19.14.5.

On souscrit : Mardi 29 avril
Et dès à présent, par correspondance, à :
Paris, chez MM. DE ROTHSCCHILD frères;
Bruxelles, chez M. L. Lambert;
Madrid, chez MM. Weisweiler et Bauer,
aux conditions suivantes :

Fr. 50 » en souscrivant;
70 » à la répartition;
62 50 le 15 juin 1884, soit net 55 fr. 25,
déduction faite du coupon de 7 fr. 25, échéant le 1^{er} juillet 1884;
150 » le 31 aout 1884.

Fr. 312 50
Faculté, à toute époque, dès la répartition, d'escompter à 5 0/0 la totalité des versements ultérieurs.

On peut, moyennant le versement intégral de
Fr. 309 50

souscrire des titres entièrement libérés ayant droit au coupon payable le 1^{er} juillet 1884.
Un droit de préférence est accordé dans la répartition aux souscripteurs d'obligations libérées. La réduction, s'il y a lieu, portera d'abord sur les souscriptions d'obligations non libérées.
En tenant compte de la portion courue du coupon et de la prime de remboursement, l'obligation libérée correspond à un placement de 5 1/4 0/0.

D'après la loi Espagnole, les Obligations de Chemins de fer prennent rang sur les registres hypothécaires au fur et à mesure de leur émission.

Les présentes 400,000 Obligations ont été comprises dans l'inscription au registre des hypothèques en date du 7 décembre 1883. Elles ont, en conséquence, 2^e hypothèque sur l'ancien réseau des Chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante et 1^{re} hypothèque sur les lignes nouvelles.

Le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations est assuré par les produits nets de la C^o.

Ces produits nets, toujours croissants depuis plusieurs années, ont été, pour 1882, d'après les comptes approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 1883, de 8,715,580 fr., déduction faite de toutes les charges de la C^o. (Dépenses d'exploitation, intérêt et amortissement des obligations, etc.)

Ces Obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^o LERIDA-GROFFROY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^o PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^o MÉHOUS.

A VENDRE

Par adjudication amiable

Le dimanche 27 avril, à midi et demi

En l'étude dudit M^o PINAULT,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Croix-Verte,

Avec 2 JARDINS, tenant à ladite rue, à l'ancien lit de la Loire et à une ruelle.

Cette maison appartient à M. et M^o Gasnault-Peltier.

S'adresser audit M^o PINAULT, notaire. (294)

Etude de M^o PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^o MÉHOUS.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le dimanche 27 avril, à 1 heure

En l'étude dudit M^o PINAULT, notaire :

1^o Treize ares 75 centiares de terre, sis commune de Saint-Lambert-des-Levés, lieu dit le Mortier, joignant MM. Corbinau et Gaislard;

2^o Onze ares environ de pré, avec des arbres, situés même commune, près l'auberge de la Maison-Neuve, joignant M. Brard-Bauné et autres.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^o PINAULT, notaire.

Etude de M^o PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE GRANDE MAISON

Sise à Varrains, sur la route, près l'Eglise,

Ayant appartenu à M. et M^o Salvador.

Facilités de paiement. — Jouissance de suite.

S'adresser audit M^o PINAULT.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON GARÇON

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^o BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

En un ou deux lots,

VASTE IMMEUBLE

Au Pont-Foucharde,

Siège d'une FABRIQUE de POTERIE et pouvant convenir à toute industrie; cave voûtée pour 400 barriques.

S'adresser, sur les lieux, à M. AU-TRAN, et, à Saumur, à M^o BRAC.

Etude de M^o GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BORNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Etude de M^o CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 26 avril 1884, à 1 heure après midi

A Saumur, rue d'Orléans, n^o 75, maison de M. BIGEAU.

Il sera vendu :

Bureau, séparation à grillages avec guichets, banquettes, coffre-fort, balance avec série de poids, presse à copier, appareils à gaz et à chauffage, pendule œil de bœuf, cartons;

Cartonnier acajou, bureau acajou, chaises, glace, bureaux en noyer, fauteuil, chaises, cadres, flambeaux, portières, rideaux, appareil à feu émaillé et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (317)

A L'ABEILLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

Etude de M^o CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 4 mai 1884, à midi, le MARDI 6 mai et JOURS SUIVANTS, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M^o CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin, au bourg de la Menitrie, à la vente aux enchères publiques des meubles meublants, objets mobiliers et marchandises, dépendant de la succession de M. François RAMAILLÉ, marchand de vins, décédé le 29 mars.

ON VENDRA

Le Dimanche 4 mai :

Lits garnis, armoires, buffets, tables, chaises, pendules, linge de toutes sortes, vaisselle, batterie de cuisine et autres ustensiles de ménage, blé, orge, sacs, bascule et autres menus objets;

Et le mardi 6 mai et jours suivants :

Environ 140 hectolitres de vin blanc et rouge et 20 hectolitres d'eau-de-vie;

Rhum, cassis, kirsch, byrrh et vermouth en cercles;

350 litres de liqueurs diverses, 200 litres de vin et malaga, frontignan et madère, bières et sirops;

Poudres et une quantité considérable de fûts vides de toute contenance;

Bouteilles vides et 150 siphons d'eau de seltz;

Casiers, chantiers, paniers, planches à bouteilles, poulains, bouchons et bois de chauffage;

Trois chevaux, trois charrettes, un charriot, un camion, une carriole, harnais et une petite quantité de fourrages, charnières et fumiers;

Et une grande quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^o DUPONT, notaire à Candé (Maine-et-Loire).

VENTE

AUX ENCHÈRES

Après le décès de M. TERRIEN, marchand de vins à Candé,

Par le ministère dudit M^o DUPONT, le mercredi 7 mai 1884, à 9 heures du matin, et jours suivants.

Dix-sept hectolitres d'eau-de-vie, cognac, rhum, kirsch, fine champagne en fûts, — 60 hectolitres de vins en fûts : — Bord-aux, Bourgueil 1870-1874, vins blancs d'Anjou et Vouvray 1881, muscadet et autres, — vins d'Anjou et Bordeaux en bouteilles, — 600 barriques, pipes, foudres et petits fûts vides, matériel, etc.

Au comptant, avec 5 0/0. (323)

Etude de M^o HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

CONTINUATION DE LA VENTE

Pour cause de départ,

D'UN BEAU MOBILIER

Le dimanche 27 avril 1884, à midi, à Montreuil-Bellay, rue de la Porcherie.

On vendra notamment :

Un joli meuble de salon, une garniture de cheminée en bronze, un piano de chez Gaveau, presque neuf, meubles de salle à manger, tables, fauteuils, chaises, glaces, services à thé et à café;

Dictionnaire universel de Larousse, en 16 volumes, autres ouvrages de littérature, vins en bouteilles et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;

Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaupaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie. S'adresser au bureau du journal.

Jeune homme, bonne famille, ayant position, jouissant de tous ses droits, devant avoir fortune assurée, quinze cent mille francs, désire emprunter deux mille francs, garanti par assurance sur la vie sur laquelle sont déjà versés douze cents francs. Ecrire aux initiales A. O., Saumur, poste restante. (325)

UN COMPTABLE, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce, ou une régie de propriété. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUEVIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 50 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

VICHY

Administration — PARIS, 22, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Bouteillon pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque produit les marques de LA COMPAGNIE.

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

NÉURALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et guérison assurée par les

PILULES de GELSEMIUM

du Docteur G. FOURNIER

Prix de l'Étui : 3 francs.

DÉTAIL : 5, rue Charneau-Lagarde, 5, Paris.

GROS : 21, Place de la Madeleine, PARIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.